



LA MJC JACQUES-PRÉVERT DE LUNÉVILLE RECRUTE UNE DIRECTRICE OU UN DIRECTEUR

La MJC Jacques-Prévert est une association loi 1901 créée le 10 mars 1969. Après plus de 50 ans d'existence, la MJC est un acteur majeur du tissu associatif lunévillois par son travail d'éducation populaire en direction de tous les publics.

La MJC de Lunéville propose plus de 30 activités de loisirs réparties selon 5 secteurs :

- ✓ Pratiques des arts visuels.
- ✓ Hexagone et pratiques amateurs des arts du spectacle.
- ✓ Pratiques des langues et des loisirs créatifs et techniques.
- ✓ Pratiques des activités « santé et bien-être ».
- ✓ Enfance et jeunesse.

Ce dernier secteur permet l'accueil d'enfants et d'adolescents pendant les temps périscolaires et extrascolaires (accueils collectifs de mineurs sans et avec hébergements). Elle possède aussi une salle de spectacles qui propose un équipement technique de qualité professionnelle. A travers sa programmation, la MJC Jacques-Prévert souhaite impulser une dynamique favorisant le rayonnement d'un projet culturel à l'échelle locale et régionale.

La zone d'intervention de la MJC est intercommunale. Elle peut s'étendre à la région Grand-Est en fonction des besoins et des partenaires avec qui elle travaille.

Affiliée à la tête de réseau nationale via la Fédération Régionale des MJC de Lorraine, la MJC Jacques-Prévert bénéficie d'un agrément « Jeunesse et Éducation Populaire ». Son fonctionnement est assuré par une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la Ville de Lunéville, les participations aux activités et les cotisations de ses adhérents.

L'association bénéficie du soutien de différents partenaires financiers pour assurer son fonctionnement et ses projets : la Région Grand-Est, la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Ville de Lunéville et les services de l'État.

DESSCRIPTIF DE POSTE

Sous la responsabilité du Président et du Conseil d'Administration, par délégation, le ou la directeur.ice a pour mission générale d'animer l'équipe permanente, les intervenant.e.s et les bénévoles pour la mise en œuvre du projet associatif sur le territoire ainsi qu'à développer des actions visant à pérenniser la dynamique sociale et culturelle territoriale, en partenariat avec les acteurs locaux et dans le respect des textes en vigueur.

Il.elle aura pour missions principales :

- ✓ **La conduite de projet** : mandatement permanent dans la mise en œuvre et du suivi du projet associatif développé par la MJC Jacques-Prévert.
- ✓ **La vie associative** : promotion, accompagnement et veille sur les règles de fonctionnement de la vie associative.
- ✓ **L'animation et le développement du partenariat** de terrain et institutionnel sur la zone d'influence de la MJC.
- ✓ **La gestion et l'animation des ressources humaines** : assurer les fonctions de chef du personnel, la sécurité et la formation des salariés, la coordination générale des différents secteurs et de l'activité des équipes salariés, intervenants et bénévoles.
- ✓ **L'administration et la gestion** : montage des programmes, coordination des événements, recherche de partenariats, pilotage de la gestion administrative et financière.
- ✓ **La gestion de l'équipement** : état et maintenance des locaux, sécurité d'accès, sécurité des publics accueillis, conformité avec les différentes réglementations.



FORMATION

Diplôme de niveau I ou II, idéalement DESJEPS, DEIS, CAFDES ou Master 2 de type management des organisations sociales, ou Master ESS et développement local, ou équivalent.

EXPÉRIENCE

Expériences significatives sur une fonction de Direction dans le domaine associatif, le champ du social et/ou de l'éducation populaire, la gestion d'une structure.

PRÉ-REQUIS

- ◆ Bonne connaissance des politiques publiques éducatives, culturelles et de jeunesse.
- ◆ Bonne connaissance du secteur associatif, des enjeux et des acteurs locaux.
- ◆ Forte aptitude à la négociation institutionnelle et partenariale.
- ◆ Maîtrise de la méthodologie de projet, du diagnostic à l'évaluation.
- ◆ Maîtrise de la recherche de financement et du développement de partenariats.
- ◆ Sens de la communication, qualités rédactionnelles et relationnelles.
- ◆ Connaissances juridiques.
- ◆ Maîtrise des outils informatiques.

ATOUTS

- ◆ Attrait pour l'action « jeunesse » et « culturelle ».
- ◆ Connaissance des pratiques et de la diffusion culturelle.
- ◆ Connaissance et maîtrise des outils de communication « numérique » et « print ».
- ◆ Aisance relationnelle.
- ◆ Sens de l'organisation et de l'anticipation.
- ◆ Disponibilité, accessibilité et proximité.
- ◆ Savoir gérer des situations de crise, favoriser un climat serein.
- ◆ Savoir manager pour une construction collective et efficiente.
- ◆ Bienveillance.
- ◆ Autonomie dans le cadre des délégations confiées.
- ◆ Savoir encadrer des stagiaires dans le cadre de leurs formations (tutorat).
- ◆ Permis B et véhicule personnel.

CONTRAT DE TRAVAIL

- ◆ **Employeur** : MJC Jacques-Prévert
- ◆ **Lieu de travail** : Lunéville (54300)
- ◆ **Type** : CDI
- ◆ **Convention collective** : ECLAT – Groupe J – statut Cadre – Forfait « Jours » possible
- ◆ **Salaire minimum** : 45 000 € bruts annuels
- ◆ **Zone de déplacement** : régionale

CANDIDATURE

A transmettre par courrier à :

Monsieur le Président – MJC Jacques-Prévert – 1 rue Maurice Cosson - 54300 Lunéville

Date limite d'envoi : mercredi 30/08/2023

Déroulement de l'épreuve écrite : début septembre 2023

Déroulement de l'entretien : à partir du 13/09/2023